

La porte Bourdieux à Saint Yon

A propos de la porte Bourdieux à Saint-Yon, M. Vian dans son « Histoire de Saint-Chéron » mentionne ceci :

« La dernière des 3 portes des anciennes fortifications de la ville de Saint-Yon qui nous a été conservée se nomme la porte des Bourdeaux ou Bourdieux, parce qu'elle se trouvait du côté de la rivière et des anciens étangs de Breux. »

Cette manière de voir est erronée comme vous allez le constater :



Photo R.D.
1938

Dans l'ouvrage intitulé « Les maisons Dieu et léproseries du diocèse de paris, in 4° » page 91, nous relatons ceci :

On trouve dans certains textes le nom de Bordiau (*Apud Bordelvm léprosvrm*, 1206) dérivant du mot borde, qui désignait les petites maisons où logeaient les lépreux ⁽¹⁾.

Ces bordiaux qui devaient se situer entre les hameaux de Feugères et des Conardières, c'est-à-dire au pied de la montagne, face la porte des bourdiaux furent vraisemblablement reconstruits sous le règne d'Henri II à l'endroit dit aujourd'hui La Madeleine, qui était le nom dédié à la chapelle de cette maladrerie dont une grande partie nous a été conservée.

Quant à la Porte de la Léproserie elle dut perdre son nom ancien de «Porte de Paris» lors de cette reconstruction et la Porte Bourdiaux conserva son ancienne dénomination.

(1) Archives nat. J. 403, n°10 (testament de Pierre d'Alençon) juillet 1282 ; « A chasvn Bordiau où Il habite malades en nostre domaine ou en nos « fiez » (fiefs) ou en nos « rière-fiez » (arrière fiefs) etc

Les léproseries du diocèse de Paris

D'après une opinion fort répandue, la diffusion de la lèpre dans nos régions et par suite la création de nombreux asiles destinés à isoler les malheureux atteints par ce fléau seraient une conséquence des croisades (1096 à 1270). Cette assertion, qu'on trouve répétée à satiété dans les monographies consacrées aux maladreries a été réfutée récemment par Godefroi Kurth ⁽¹⁾.

Dans cette dissertation, le savant historien a montré avec évidence que la lèpre était commune en occident depuis une époque fort reculée, que l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile avaient été obligée de prendre des mesures pour entraver sa propagation plusieurs siècles avant la conquête des lieux saints et que des maisons réservées aux ladres existaient en France longtemps avant les croisades.

Que les croisés placés dans de mauvaises conditions sanitaires aient souvent contracté la lèpre en orient, cela n'a rien d'impossible en soi, mais c'est un accident qui aurait pu leur arriver dans leur propre pays puisque depuis bien des siècles cette maladie sévissait chez les nations européennes et notamment en France.

Le retour de tels malades n'aurait donc pas pu avoir de grandes conséquences dans une région ou on était accoutumé de longue date à voir la face tuméfiée des lépreux.

Aucun auteur ancien, d'ailleurs, ne fait allusion à cette prétendue influence des croisades sur la propagation de la lèpre et sur la construction des léproseries ; ce n'est qu'au XVIIIème siècle que cette opinion se fait jour.

⁽¹⁾ La lèpre avant les croisades, dans le compte-rendu du congrès scientifique des catholiques (Paris 1891, in 8° p125 à 147)

Léproserie de Saint-Yon

On ne possède sur cette maladrerie que les renseignements fournis par l'abbé Lebeuf et relatifs à la collation de la chapelle qui était dédiée à la Magdelaine et était la collation du prieuré de Saint-Yon, dépendant de la Charité-sur-Loire.

Jehan de Villescoublain ne put faire l'inspection de la maison parce que le maître (Jehan de Boissy) était occupé aux vendanges ; il constata seulement qu'en dehors de ce maître, elle n'était occupée que par un frère.

Le visiteur suivant, Jean Mouton fut plus heureux en 1352 ou 1352, et put dresser l'état de la léproserie ou il ne trouva plus que le maître.

Placée sur les limites du diocèse de Paris et de celui de Chartres, la léproserie de Saint-Yon offrait comme le remarque l'abbé Lebeuf, la particularité de compter dans sa prise des paroisses des deux diocèses.

Il était d'usage dans cette maison d'envoyer à certains jours un quêteur qui parcourait les villages voisins en agitant une clochette afin de recueillir du pain pour les lépreux.

Avaient droit d'y mettre leurs lépreux les paroisses suivantes :

Diocèse de Paris

Boissyacus-Sancti-Yonis	<i>Boissy-sous-Saint-Yon</i>
Sanctus-Pétrus-de-Glieis (son annexe)	<i>Saint-Pierre-d'Egly</i>
Sanctus-Yo	<i>Saint-Yon</i>
Sanctus-Supplicius-de-Faveriis	<i>Saint-Sulpice-de-Favières</i>

Diocèse de Chartres

Sanctus-Martinus-de-Braolio	<i>Saint-Martin-de-Breux</i>
Sanctus-Pétriis-de-Braoletto	<i>Saint-Pierre-de-Breuillet</i>
Sadrivilla	<i>Saudreville</i>
Souziacus	<i>Souzy</i>
Sanctus-Chéro	<i>Saint-Chéron</i>
Fouchianvilla	<i>Fourchainville</i>
Villa-Cuninuli	<i>Villeconin</i>
La Briche	<i>?</i>

Biens immobiliers de la maladrerie de Saint-Yon

Dicta domus cum orto et vinéa eidem contigua continent duo arpenta vel circa ; item unum arpentum terre arabilis juxta clausum ; item arpentum cum dimidio in loco in frechiis de Roumetains (*Roumetains près de Dampierre*) ; item unum arpentum in loco qui dicitur chie l'aive supra Moret ; item quinque quarteria de salceia in loco qui dicitur Le Guegarin (*aujourd'hui le Pont-Guerin*) ; item unum arpentum frati in loco dicitur salceia de Villevette (*Villelouvette*) ; item quinque quarteria parti in loco qui dicitur Orgette ? ; item apud Boissiacum, tria quarteria terre site in vico prati, pro dicta domus solebat habere LX.s et modo XL.s, quia tertiam partem eam tenentes.

Dicta domus pro possessione eius suis tenetur pluribus solvere annuatim V.S. uij d. ob diversis terminis.

Biens mobiliers

Tres poti cuprei, quator patelle énée, unus tripes, unus, cum canis ferri, j craticula plures arche quarum due satis sunt bone, due cupe bone, una vaca; item circiter sex modios rubei et albi ; item tres culcitrae pro sanis et unam pro infirmis, cum cooperturis non bonis ; item quator decim lintheamina, quator mapas, et duo manutergia et unam campanam que portatur pervillas pro querendo panem infirmorum.

Cimetière des lépreux

Proche de la maison de la Magdelaine, est une pièce de terre couverte d'arbres appelée le « Cimetière » parce que c'était celui de la paroisse avant la destruction de la forteresse et du bourg. Au moins était-ce celui de la léproserie de la Magdelaine marqué dans les Pouillés des 15^{ème} et 16^{ème} siècles, de 1626 et 1648. Le dernier Pouillé assure de même que celui du 15^{ème} siècle, que la chapelle de cette léproserie était à la nomination du Prieur des lieux.

(Abbé Lebeuf, 1750)

Léproserie Saint-Blaise à Châtres

Avaient droit d'y mettre leurs lépreux les paroisses de :

Avrainvilla	<i>Avrainville</i>
Castre	<i>Châtres (Arpajon depuis 1720)</i>
Chetenvilla	<i>Cheptainville</i>
Escorciacum	<i>Saint-Vrain-d'Escorcy</i>
Lardi	<i>Lardy</i>
Lodovilla	<i>Leudeville</i>
Leuvilla	<i>Leuville</i>
Merrolie	<i>Marolles</i>
Norvilla	<i>Norville (la)</i>
Vere Parvum	<i>Vert-le-Petit</i>

Vert-le-Petit avait aussi le droit de mettre ses lépreux à la Léproserie de Linas-sous-Monthéry.

Léproserie de Linas-sous-Monthéry

Avaient droit d'y mettre leurs lépreux les paroisses de :

Britignacum	<i>Brétigny-sur-Orge</i>
Brys	<i>Briis-sous-Forges</i>
Escharcon	<i>Echarcon</i>
Forgie	<i>Forges-les-Bains</i>
Janvris	<i>Janvry</i>
Lycie	<i>Lisses</i>
Linais	<i>Linas-sous-Monthéry</i>
Longuus-Pons	<i>Longpont-sur-orge</i>
Marcoucis	<i>Marcoussis</i>
Molerie	<i>Molières (les)</i>
Mons-Lethéricum	<i>Monthéry</i>
Sancta-Novefa	<i>Sainte-Geneviève-des-Bois</i>
Sanctus-Michael	<i>Saint-Michel-sur-Orge</i>
Vere-Magnum	<i>Vert-le-Grand</i>
Vere Parvum	<i>Vert-le-Petit</i>

Torfou, en latin Torfolivm (1134) et Tortafagvs (XIII^{ème} siècle), dans la forme romane Torfolz. Son nom viendrait du mot latin Fagvs, hêtre, et tirerait son origine des bois qui montant de la vallée viennent ici pousser une pointe hardie jusque sur le plateau. L'abbé Lebeuf, rappelant l'opinion de M. de Valois sur les lieux qui tiennent leur nom des ormes, chênes, châtaigniers ou noyers qui y poussent en abondance, nous dit qu'il y eut là certainement « un hêtre de quelque élévation extraordinaire, dont le tronc avait été tordu dès le temps de sa jeunesse », le pauvre.

Tandis que dans un cartulaire de Philippe-Auguste on trouve l'expression Torfol, le Pouillé du diocèse de Paris du XIII^{ème} siècle, appelle l'église de Torfou « Ecclesia de Tortafago ».

Hêtre tordu ! Quel nom champêtre et qui vous a tout un parfum d'églogue à faire pâmer d'aise les rhétoriciens encore imprégnés de leur Virgile. D'aucuns pourront trouver l'étymologie un peu tirée par les ... feuilles, mais qu'ils ne crient point trop vite à l'exagération, car il est certain que sur ce plateau le vent doit souffler souvent à « tortiller les hêtres », ce qui est un peu plus réaliste, et beaucoup moins idyllique. Mais à cela près ?

Poétique ou non ce vocable a subi à travers les âges, d'étranges destinées. Au XVII^{ème} siècle, on ne parlait plus guère latin que dans Molière et on disait : « Torfou vraie retraite de voleurs ». C'est assurément moins gracieux mais est-ce aussi justifié que l'accident du hêtre dans sa jeunesse ? Encore une calomnie sans doute de ces chroniqueurs qui ont beau mentir parce qu'ils ... parlent de loin. « Vraie retraite de voleurs », cette agglomération de fermes et de maisons rustiques où s'entassaient les gerbées où l'on bat le grain en chantant, où l'on rentre quelques cuvées d'un raisin un tantinet vert et suret qui fera d'excellente piquette, où les poules picorent au milieu des enfants qui s'ébattaient sous le regard honnête de parents qui semblent à l'aise ? Allons donc ! Est-ce ainsi qu'on écrit l'histoire ? Ces taillis n'ont rien de la forêt de Bondy, ces roches font plutôt penser à quelque partie carrée qu'à des sacrifices humains.

Esprits frivoles, écoutez : Mauchamp, villa Malli Campi, Estréchi-le-Larron, Torfou « vraie retraite de voleurs », ces épithètes peu honorables, léguées par le passé furent un moment justifiées, non pas par la population, hâtons-nous de le dire, mais par la situation même, et par l'entourage de cette sinistre trinité.

Encore une fois, fiez-vous donc aux apparences !

Ces bois, où l'on chasse aujourd'hui à ciel ouvert ont été jadis « forêt » et forêt de mauvaise réputation. Sous Charles VII, le poète Martin Franc en fait mention lorsqu'il parle du concours aux fêtes des Pays-Bas :

*Là tu verras des gens dix milles
Plus qu'en la forêt de Torfolz
Qui servent par sales et par villes
A ton Dieu le prince des Foltz*

Au lendemain de la bataille de Montléry (1465), les mémoires de Commines constatent la présence dans la « forêt » de Torfou de Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, qui accompagné de quarante hommes d'armes, rejoignait l'armée des princes à Etampes.

Il fut un temps où les voyageurs ne se hasardaient du côté de Torfou et d'Etréchy qu'en tremblant, armés jusqu'aux dents ou sous bonne escorte. Les gens du pays eux-mêmes ne s'écartaient qu'avec terreur de l'abri de leur village. C'est qu'il y avait là, dans ces bois à l'air placide, sous ces roches d'aspect bénin, de vrais brigands dont les sinistres exploits ensanglantèrent un moment la contrée. C'était après les désastres de la Ligue, du temps de la maréchale de Bassompierre... (1632, 1656).

La vallée de Torfou raconte l'abbé Lebeuf, devint alors célèbre par les meurtres et les vols que deux de ses gardes-chasse y commettaient. Le chemin de la vallée, avant d'arriver à Saint-Sulpice, était fort étroit. Or ces brigands « *avoient pratiqué sous une roche une espèce de cave qui leur servoit de retraite et de garde-robe. Là ils avoient des habits de différents ordres et aussi des livrées les plus distinguées ; par ce moyen ils changeoient de forme et de figure à toutes les heures du jour, et, à la faveur de ces déguisements répétés à plusieurs fois ils se répandoient le long du grand chemin et ne faisoient pas de quartier à ceux qui tomboient entre leurs mains.* »

Mais tout a une fin en ce monde et tant va la cruche à l'eau qu'à la fin... elle s'emplit. La goutte fit déborder le vase. Nos deux bandits furent un jour découvert, traduits en justice et condamnés à être rompus vifs. Leurs corps attachés à la roue demeurèrent longtemps exposés dans le lieu de leurs crimes pour rassurer les bons et inspirer aux méchants une saine terreur ! Tant il est vrai que la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse.

Des mémoires du temps citent d'eux, entre autres, le fait suivant :

Un seigneur de Bois-Morand passant à cheval sur la route de Paris, aurait été attaqué par ces bandits ; mais l'arrivée fortuite de passants les ayant dérangés de leur sinistre besogne, ils se seraient empressés, pour dissimuler leur forfait, d'éventrer le cheval et de cacher dans son abdomen, débarrassé des entrailles, leur victime blessée et évanouie. Après quoi, ayant recousu le cheval ils se seraient retirés, et le cavalier n'aurait dû son salut qu'à cette circonstance singulière, sinon invraisemblable, qui respirait par le fondement de la bête !

Vingt ans après, le bon Lafontaine en tremblait encore... pas pour le cheval, mais pour lui-même, car d'une part, le doux poète n'était pas brave, et de l'autre, au moment o il accomplissait son voyage à Limoges, la réputation de Torfou était encore détestable. Voici d'ailleurs ce qu'il écrivait le 30 aout 1663 à sa femme :

« Nous dînâmes... et traversâmes ensuite la vallée de caucatrix après avoir monté celle de Tréfou ; car sans avoir étudié en philosophie, vous pouvez imaginer qu'il n'y a point de vallée sans montagne. Je ne songe point à cette vallée de Tréfou que je ne frémisses.

C'est un passage dangereux
Un lieu pour les voleurs d'embûche et de retraite
A gauche un bois, une montagne à droite
Entre les deux, un chemin creux
La montagne est toute pleine
De rochers faits comme ceux
De notre petit domaine ».

Le bon Lafontaine, qui ayant « étudié en philosophie », savait que les vallées se trouvent d'ordinaire dans les montagnes et que les voleurs ne sont point d'honnêtes gens ajoute :

« Tout ce que nous étions d'hommes dans le carrosse nous descendîmes afin de soulager les chevaux. Tant que le chemin dura je ne parlai d'autre chose que des commodités de la guerre : en effet, si elle produit des voleurs, elle les occupe, ce qui est un grand bien pour tout le monde et particulièrement pour moi qui crains naturellement de les rencontrer. On dit que ce bois que nous côtoyâmes en fourmille, cela n'est pas bien il mériterait qu'on le brûlât. »

Et là-dessus, voilà les bois de Torfou houspillés de la belle façon et, en vers s'il vous plait :

« République de loups, asile de brigands
Faut-il que tu sois dans le monde ;
Tu favorises les méchants
Par ton ombre épaisse et profonde.
Ils égorgent celui que Thémis ou le gain
Ou le désir de voir fait sortir de la terre
En combien de façon, hélas ! Le genre humain
Se fait à soi-même la guerre !

Puisse le feu du ciel désoler ton enceinte !
Jamais celui d'amour ne s'y fasse sentir,
Ni ne s'y laisse amortir.
Qu'au lieu d'Amaryllis, de Diane et d'Aminte,
On ne trouve chez toi que vilains bûcherons,
Charbonniers noirs comme démons
Qui t'accommode de manière
Que tu sois à tous les larrons
Ce qu'on appelle un cimetière. »

Et voilà !

Antérieurement à tout cela, le pays avait beaucoup souffert ; les guerres de religion l'avaient ruiné et dévasté à ce point qu'en 1578, il fallut engager un Jacobin pour desservir la cure personne ne voulant y être curé tant la sécurité était peu grande. N'oublions pas qu'aux environs, tout à l'extrémité du plateau, vers Cheptainville, une petite colonie protestante, dépendant très probablement de l'église réformée de Corbeil, avait élu domicile. Etablie comme Grigny, sa voisine, dans le rayon fixé par l'édit de Nantes, cette petite communauté huguenote habitait notamment un modeste château dont on voyait encore il y a environ 70 ans les vestiges. Aujourd'hui tout a disparu ; seules quelques tombes alignent sous la mousse leurs tertres en partie nivelés, dans un endroit désigné encore sous le nom de cimetière, et témoignent des vanités de ce monde en expliquant les orages que ce refuge a pu déchaîner sur le pays.

En 1652, bien peu de temps avant le voyage de Lafontaine, il y avait encore eu, à Torfou, une chaude alerte. Lorsque l'armée des Princes au retour de Bléneau, surprit la ville d'Etampes, l'armée du Roi, partant de la Ferté-Alais, passa si près de Torfou que les habitants et le curé pris de peur, s'enfuirent. Un certain nombre disparut. Un acte dressé quelque temps après constate 37 manquants !!

Doux pays ! aurait dit Forain.

Qu'on prétende après cela que les peuples heureux n'ont pas ... d'histoires

Maintenant, à Torfou, plus le moindre coupe-gorge. Si par hasard on se sent frissonner en passant le soir le long des bois, on n'est nullement forcé de faire des vers, on peut avoir peur en prose, mais on a tort. Malgré Lafontaine, le dieu d'amour doit seul s'y promener en compagnie « d'Amaryllis, de Diane et d'Aminte ». Rien de subversif, rien d'agressif dans cette population tranquille qui, bien avant que le chemin de fer ne passât au bas de la côte, avait repris ses esprits.

La côte ?... elle existe toujours, un peu moins rude peut-être, grâce aux ingénieurs moderne, mais elle existe, ce qui a disparu, même avant l'invention de la vapeur c'est un curieux droit féodal auquel cette montée tant soit peu rapide avait donné naissance. Le droit de « Perches » ou de « Perchages. »

Torfou sous les Capétiens

En même temps que la royauté progresse, les classes populaires voient leur sort s'améliorer : les capétiens veulent adoucir leur condition matérielle pour augmenter la richesse du pays. Pour peupler les régions désertes, ils cherchent à attirer des hôtes en leur concédant des terres, des exemptions d'impôts, des libertés locales.

« Tous ceux, dit Louis VII, qui viendront à titre d'hôtes, s'établir à Torfou, jouiront d'un arpent de terre et d'un quart d'arpent, ils auront à payer chaque année un cens de six deniers, deux poules et deux septiers d'avoine. Ils seront exempts du hauban, de la taille et du service d'os et de chevauchée sauf le cas de levée générale ; ils ne feront pas de corvées et ne seront jugés que par notre représentant désigné à cet effet. »

(Edouard Bruley, 1928 prof. Au lycée d'Orléans)

L'habitation toute moderne élevée de deux étages sur rez-de-chaussée à façade ornée d'un fronton triangulaire, et précédée d'une petite terrasse, ne doit pas remonter telle qu'elle est, beaucoup plus haut que le célèbre docteur Philippe Pinel, né le 20 avril 1745, au château de Rascas par Saint-André (Tarn), mort à Paris le 26 octobre 1826, auquel la science doit de si intéressants travaux et l'humanité un changement si radical dans le traitement des maladies mentales. On sait qu'aux mesures violentes il eut le mérite de substituer la douceur, l'exercice, le travail, un air salubre et une certaine liberté.

Sa méthode fut une véritable révolution.

« Es-tu donc fou toi-même, lui disait un jour le sanguinaire Couthon, de vouloir délivrer ces bêtes féroces ?

Non, lui répondit Pinel avec simplicité et fermeté, car j'ai la certitude que ces malheureux ne sont aussi violents et aussi insensés que parce qu'ils sont enchaînés. J'ai la conviction que lorsqu'ils ne le seront plus, ils se calmeront et redeviendront peut-être raisonnables. »

Cette réponse peint tout entier l'homme bon et sensible dont Dupuytren disait « qu'en le voyant on eut imaginé voir un sage de la Grèce » et qui, pendant la terreur, sauva d'une mort certaine plusieurs prisonniers (notamment un évêque), internés à Bicêtre, en les faisant passer pour aliénés.

On cite ce trait d'esprit :

Un jour, le célèbre astronome Lalande rencontre Pinel et lui dit « je prépare une nouvelle édition du « Dictionnaire des Athées » où je vous ai consacré un article. »

« Et moi, lui répondit Pinel, je vais publier incessamment mon « traité de la folie » où je vous ai réservé une place. »

C'est en 1801 qu'il fit l'acquisition de la maison de campagne de Torfou d'un sieur Martial Marchat, officier invalide qui la tenait lui-même de Marie Elizabeth de Saint-Germain, héritière de Louis de Saint-Germain-Bois-Girard. Il aimait à venir s'y reposer du samedi au lundi des fatigues de la semaine où plutôt à s'y réfugier pour s'adonner à l'étude plus librement. Il s'y livrait lui-même aux douceurs du jardinage. Il y recevait ses amis et ses disciples entouré de l'affectueuse reconnaissance d'une population dont il devint maire et dont il se plaisait à recevoir les naïfs hommages à certaines époques et principalement lors de la fête du pays. Les pauvres ne venaient jamais frapper en vain à sa porte : sa bourse et ses conseils ne leur faisaient pas défaut.

C'est donc dans ce bon air de Torfou, dans cette nature tranquille que Pinel puisa peut-être les éléments de cette méthode qui appliquée à Bicêtre et à la Salpêtrière, a donné de si heureux résultats. Il avait rêvé, dit-on, de construire à Torfou un hôpital, ce qui eut peut-être fait grand bien aux malades, mais aurait légèrement gâté ce paysage.

(Maxime Legrand)

Pinel n'a pas été inhumé à Torfou ou repose Madame Pinel, son épouse décédée en cette commune le 23 juin 1811, l'acte de décès de celle-ci porte le renseignement suivant :

« Décès de femme François Vincent, décédée en cette commune, femme de Monsieur Pinelle (sic), premier médecin de la Salpêtrière, médecin consultant de sa Majesté Empereur et Roy, Maître de la Légion d'Honneur. »

Il fut aussi membre de l'Académie des Sciences.

Travailleurs du Dimanche

En 1790, le 4 juillet, le maire de Breuillet et le procureur accompagnés également de quatre soldats de la milice bourgeoise se transportèrent à la prairie où ils trouvèrent Pierre Bouché et Tuot, ce dernier de Boissy-sous-Saint-Yon « en train de faner pendant la messe » « jugés immédiatement les deux coupables se virent taxés à une amende de 30 sols. »

(Archives communales de Breuillet)

Un précurseur de Blériot

Les mânes de l'abbé Desforges doivent tressaillir cette semaine, s'ils sont fidèles à la tradition des mânes de tous les inventeurs malheureux dont les imitateurs réussissent là où elles-mêmes jadis ont échoué.

L'abbé Desforges était un chanoine d'Etampes ; il vivait au temps de Louis XV. Après des années et des années de méditations et de calculs, il avait fabriqué une machine volante assez puissante pour parcourir trente lieues à l'heure ; ni la pluie, ni les vents, ni l'orage ne pouvaient arrêter son essor ; l'abbé Desforges avait même prévu le cas où, voyageant à travers l'espace, son appareil tomberait dans la mer. Au premier contact des flots sa machine se transformerait en gondole et les ailes en voiles jusqu'au moment où, lasse de naviguer, elle redevenait oiseau et recommençait à planer.

En 1772, l'abbé certain du succès fit publier par la voix des journaux l'annonce d'une expérience publique de son admirable invention. Au jour indiqué un grand nombre de curieux arrivèrent à Etampes ; peut-être les gens du pays, connaissant le personnage montrèrent-ils moins d'empressement, mais les étrangers affluèrent. Ils trouvèrent le chanoine Desforges installé avec sa machine sur la tour de Guinette, qui est une colossale construction datant des premières années du règne de Louis-Le-Gros. L'abbé Desforges fit les honneurs de sa voiture volante à ceux qui eurent le courage de se hisser jusqu'au sommet du donjon ; elle mesurait sept pieds de longueur, trois et demi de largeur et était munie de grandes ailes qui pouvaient tourner et s'étendre dans tous les sens.

L'explication faite, l'abbé s'installa hardiment dans sa voiture ; il déploya ses ailes qui se mirent à battre l'air de grands coups précipités. Rien ne bougea. Le chanoine activa le mouvement ; les ailes redoublèrent d'activité... sans résultat « même, dit un témoin, plus il les agitait, plus sa machine semblait presser le sol et vouloir s'identifier avec lui. »

On rit beaucoup ; néanmoins le bon abbé resta convaincu que si sa voiture avait consenti à s'envoler, elle l'aurait porté tout droit jusqu'à Tours, au moins.

La tour de Guinette est encore debout, c'est le seul témoin subsistant de cette expérience manquée. Je ne pense pas qu'il reste rien de la machine du chanoine, c'est dommage. C'eût été là un curieux spécimen à placer en face du monoplan Blériot, dans quelque exposition d'aéroplanes, car Desforges est un précurseur, peu illustre à coup sûr, mais qui mérite pourtant de ne pas être tout à fait dédaigné.

(L'Abeille d'Etampes)

Tour de l'abbé Boulard dans l'église de St-Sulpice de Favières

M. Pierre Leroy nous entretient de la restauration de la chapelle des Miracles de l'église de St Sulpice-de-Fay. Les travaux ont été entrepris par le curé de la paroisse, M. l'abbé Boulard, et exécutés sous la direction d'un architecte des monuments historiques.

Ces travaux ont consisté à faire disparaître la cloison de pierres qui coupait la chapelle en deux parties ; la chapelle et la sacristie ; le décrépiage des murs le rétablissement du niveau primitif.

Ils ont été l'occasion de quelques découvertes que M. l'abbé Boulard a fait connaître par une note publiée dans le « bulletin diocésain » ; cinq sépultures dont deux du XIII^{ème} siècle ont été mises à jour ; des fresques qu'on lit difficilement ont été retrouvées sur le mur au-dessus des marches menant à l'église ; deux chambrettes, placées au milieu de chaque travée, munies d'un banc de surveillance et d'une fenêtre avec judas ; un puits qui pourrait être du XIII^{ème} siècle, enfin des traces indiscutables de l'incendie qui endommagea l'église au début du XVII^{ème} siècle.

M. Leroy affirme que des traces d'incendie, moins apparentes se voient aussi dans l'intérieur de l'église sur le mur septentrional, comme si le feu allumé dans les bâtiments presbytéraux avait gagné la chapelle des Miracles et de là l'église, détruisant les verrières des bas-côtés qui sont restées masquées depuis.

M. Boulard a contesté que les voûtes de la grande nef aient été détruites par cet incendie « n'ayant jamais été construites, dit-il faute de temps et d'argent.

M. Leroy objecte qu'il serait curieux de connaître le document sur lequel on peut appuyer cette affirmation car, dit-il, ceux qui ont eu et le temps et l'argent pour faire la décoration de la façade occidentale, partie la moins ancienne de la construction avaient à leur disposition ce temps et cet argent pour faire la voûte des quatre travées de la nef principale.

Est-il vraisemblable d'autre part que pendant quatre siècles, de 1260 à 1684, on se soit passé de voûte dans une église que son revenu classait comme la plus considérable cure de campagne de tout le diocèse de Paris ?

M. Leroy conclut que pour l'instant, il serait prématuré d'adopter comme définitive l'opinion exprimée par l'abbé Boulard.

(Pierre Leroy, 1939)

Justices et exécutions capitales d'autrefois

1406 – Jean de Montagu, Chambellan de Charles VI, Vidame de Laonnois, Grand Maître de France et surintendant des finances, (1404-1406), il fonda et édifia le Couvent des Célestins de Marcoussis. Prévenu de prévarication il fut arrêté le 7 octobre 1409 et eût la tête tranchée aux Halles de Paris, le 18 du même mois et son corps porté au gibet de Montfaucon.

Son fils fit réhabiliter sa mémoire trois ans après le 28 septembre 1412, il fut alors inhumé solennellement dans le couvent de Marcoussis qu'il avait fondé.

1632 – Le maréchal de Marillac qui fut seigneur d'Ollainville et d'Egly eût la tête tranchée sur la place de Grève à Paris, le 10 mai 1632, victime de la vengeance de Richelieu. Sa mémoire fut rétablie par arrêt du Parlement.

1655 – Le 12 octobre 1655, Balthazard de Fargues, seigneur de Launay-Courson, a été condamné par le tribunal d'Abbeville à être pendu et ses biens confisqués pour larcins, faussetés et malversations de deniers publics, ce qui a été exécuté.

Les dettes du sieur de Fargues s'élevaient à plus de 500 000 livres. Louis XIV donna tous les biens confisqués sur celui-ci à Guillaume de Lamoignon, seigneur de Baille.

1764 – en 1764, 36 bandits de la « Bande à Renard » qui terrorisaient la région en chauffant les pieds des fermiers afin de leur faire dire où se trouvait leur argent furent pris et emprisonnés dans le donjon de Dourdan.

Six d'entre eux furent exécutés sur la place de marché du lieu, ce sont : Renard, Le Bancal, Tourne-talon, Va-de-bon-cœur, Dur-à-cuire et Le Petit-Parisien.

Saint-Vincent-de-Paul dans la région de Dourdan

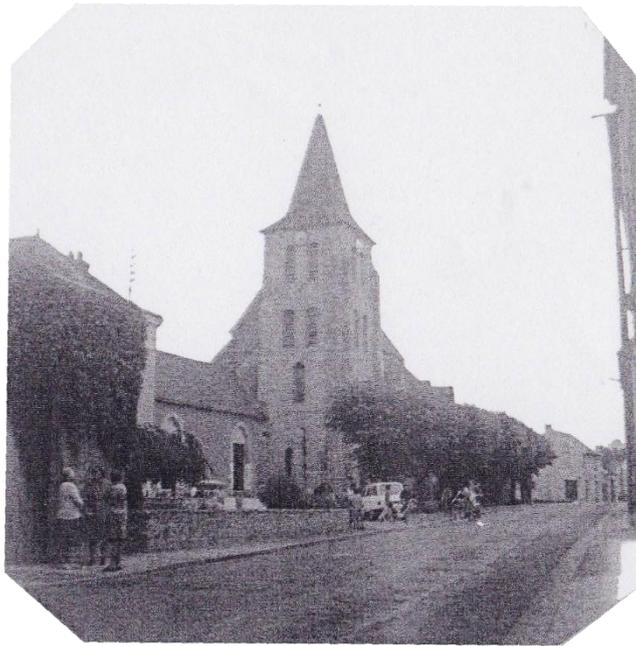


Photo R.D.
1977

- Eglise du Val-Saint-Germain -

Catherine de Médicis, séjourna souvent à Dourdan, dont la forêt giboyeuse lui permettait d'assouvir ses passions pour la chasse... tout en fuyant les dangers de la peste qui ravageait Paris à cette époque. Dourdan ne put d'ailleurs échapper à la terrible épidémie ; Quelques années plus tard, elle en connaissait les horreurs qu'un homme, Monsieur Vincent, je veux dire Saint-Vincent-de-Paul s'efforça d'atténuer au péril de sa vie. Il n'oublia pas les indigents et créa pour eux dans toute la région (notamment à Villeconin) des « marmites » pour leur donner des vivres.

Reliques de Saint-Vincent-de-Paul dans l'église de Saint-Germain-les-Arpajon (S.et O.)

Saint-Vincent-de-Paul naquit le 24 avril 1576 à Ranquines, petit hameau de la paroisse de Pouy, dans les Landes, sa vie est si populaire que je n'essaierai même pas d'en donner un extrait. Ce fut lui qui assista Louis XIII à la mort, et la reine Anne d'Autriche l'estimait et le respectait singulièrement. Sa charité prodigieuse se fait encore sentir en France, où il a laissé de si nombreuses traces de son passage. Il mourut à l'âge de 84 ans à sa chère maison de la mission qu'il avait fondée. Le nonce du pape, plusieurs évêques, la duchesse d'Aiguillon, le prince de Conti et un grand nombre de personnes distinguées assistèrent à ses funérailles, qui furent célébrées dans l'église de Saint-Lazare. Il fut canonisé par le Pape Clément XII, le 16 juin 1787.

Le 30 aout 1792, les commissaires des biens nationaux s'emparèrent de la châsse qui contenait ses reliques, mais laissèrent les précieux restes, qui demeurèrent intacts pendant toute la tourmente révolutionnaire.

La fête de Saint-Vincent-de-Paul se célèbre le 19 juillet.

(Abbé Gaignard)

Quelques miracles de Saint-Corbinien patron de St Germain les Arpajon

En 1715, un miracle fut opéré par l'intercession de Saint-Corbinien, en faveur de Charlotte Rochefort, épouse du Sieur Jussiane, de Leuville. Cette femme en fit dresser un acte authentique par Delizagaret, tabellion du lieu.

Il est ainsi conçu :

(nous respectons l'orthographe)

« L'an mil sept cent quinze, le huitième jour de mars, est comparue en personne Charlotte Rochefort, femme de Charles Jussiane, vigneron, demeurant à Leuville, laquelle nous a dit et déclaré que ayant été percluse de ses membres et ne pouvant macher sans deux pottances, et anflée par tout son corps, elle aurait fait vœu de lire la messe en l'église de Saint-Germain-de-Chastres, là ou repose les reliques du bienheureux Saint-Corbinien ; y estant allé avec son dict Mary pour y visiter et honorer les reliques du dict Saint-Corbinien, premier évesque de Fresingue, natif du dict Saint-Germain, et ayant acomply son vœu a fait ces dévotions. Elle aurait été guérie, et s'en serait retourné en sa dite maison sans ces dittes pottances et sans aucun secours, sa dite demeure estant éloignée d'une lieue.

Laquelle déclaration elle a cru devoir faire pour remercier Dieu de sa gairison et rendre honneur aux saintes relicques du dit bienheureux saint-Corbinien et laquelle attestation et acte elle entend rester en l'église du dicte Saint-Germain-de-Chastres et confresrie du dict saint pour une éternelle mémoire de sa reconnaissance du bien qu'elle a resu par l'intercession du dit saint.

Et elle se requérant nous lui avons délivré ce présent acte, qui a été fait et passé en l'estude du tabellion soussigné, les jours et an que dessus, en présence de Jean Mauge et Jacques Guidon, vigneron, demeurant au dit Leuville tesmoing l'écriture. Jossiane et sa dite femme ont dit et déclarez ne scavoir escrire n'y signer, de ce interpellez suivant l'ordonnance. »

*Signé : Jean Mauge – Jacques Guidon
Délizagaret, tabellion*

(A.Gaignard)

Le pouvoir de Saint-Corbinien auprès de Dieu, se manifesta encore dans une autre circonstance.

Mademoiselle Guinchard, d'Arpajon, avait une grosseur à la jambe, il y avait suppuration, grande difficulté et douleur vive pour l'action. Elle avait consulté des medecins et suivit inutilement bien des traitements. Alors seulement elle songea à s'adresser à Saint-Corbinien et fit une neuvaine en son honneur.

Or vers le neuvième jour, un durillon de chair de la grosseur d'une fève de marais sortit tout-à-coup et sans douleur du milieu du mal.

Dans sa gratitude elle fit redorer la châsse de Saint-Corbinien.

(A.Gaignard)

A Mr^s les Fabriciens de la Paroisse de Saint-Germain-Les-Arpajon

(Inédit tiré d'un manuscrit de l'abbé Gaignard, 1867)

En quittant Brétigny, le hardi voyageur
Descend vers Arpajon, conduit par la vapeur
A droite il aperçoit, non loin d'une rivière
Un clocher très antique et presque solitaire,
Le limpide cours d'eau qui serpente en ce lieu
A reçu le nom d'Orge... au printemps le Bon Dieu
Agrémenté ses bords d'un verdoyant feuillage
Qui cache aux yeux charmés le reste du village
Ce village, messieurs, vous le connaissez bien ;
Vous l'aimez à bon droit, et le même lieu,
Qui fixe votre cœur et vous rend agréable
Ce sol où vous vivez, est aussi très capable
D'attacher les mortels honnêtes et jaloux
De goûter cette paix que l'on trouve chez vous.
Voulez-vous avec moi visiter les merveilles
Que renferme ce bourg ? Les pierres en sont vieilles !
Saluons en passant le temple du seigneur
Dont les antiques murs ont bravé la rigueur
De huit siècles déjà... contemplez la richesse
Du portail et du chœur et dans votre sagesse
Bénissez à l'envi les généreuses mains,
Qui donnèrent l'autel, la grille et les deux saints,
Aux sortir du Saint lieu disons quelques prières
Dans le champ de la mort où repose vos pères
Autrefois Saint-Germain était beaucoup plus long
S'étendant au-delà des piliers d'Arpajon.
En mil huit cent vingt-trois on fixa la limite
Qui devait exister pour chacun dans la suite
Le mais étant alors Monsieur de Montaleau,
Dont vous voyez là-bas le splendide château,
Venez le visiter : ouvrons la haute grille
Et courons tout d'abord à l'épaisse charmille
Où j'entends la cascade... admirez s'il vous plaît
Ce beau parc où jadis le roi François 1^{er} chassait
Et cette pièce d'eau qu'alimente sans cesse
Un flot qui tour à tour, s'élève et puis s'abaisse
Au sommet du perron étendez vos regards
Que d'objets devant vous s'offrent de toutes parts !
Ici, c'est Arpajon et la Norville entière,
Brétigny sur la gauche, et la Bretonnière

Derrière le château on voit dans le lointain
Leuville et Montlhéry. Le bourg de Saint-Germain
Possède ces deux rangs de maisons sur la route
Autrefois ce hameau, vous le savez sans doute,
Comprenait seulement trois ou quatre maisons
Messieurs, si vous voulez maintenant descendons,
Revenez près de l'Orge. Ici c'est la demeure
Du Maire du village. Avez-vous un quart d'heure
Pour visiter aussi nos ponts et nos moulins
La Boisselle et Fourcon où vous portez vos grains ?
Suivons la belle route. Il faut que j'examine
L'humble croix qui plus loin sur un tertre domine
Sous la base, dit-on, un squelette autrefois
Fut soudain découvert. Saluons cette croix
Et du chemin de fer dépassons la barrière,
Traversons le hameau de la Bretonnière,
Le temps n'est pas bien loin qu'un superbe château,
Flanqué de hautes tours et tout entouré d'eau
S'élevait sur la droite, une petite église,
Qui plus tard fut changée en profane remise
Était dans l'avant-cour. Mais ces deux monuments
N'ont plus même une ruine à montrer aux passants,
On dit que des bretons aux coutumes rustiques
Fondèrent ce hameau dans les siècles antiques
Ces deux blanches maisons qui longent le chemin
Du Côté du couchant bornent notre terrain
Nous avons parcouru notre vaste domaine
De notre petit bourg, la vallée et la plaine
Nous ont charmé, messieurs voulez-vous maintenant
Entrer dans mon logis, vous asseoir un instant.

(A. Gaignard, curé de Saint-Germain-les-Arpajon, 1867 - ?)